

Séance extraordinaire du 2 juin 2023

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance extraordinaire le vendredi deux juin deux mille vingt-trois à douze heures cinquante-quatre, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau et Guy Dumoulin, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du comité exécutif Amélie Landry

Assistent à la séance : Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Stéphane Lafaut, directeur général, Nathalie Bélisle, directrice adjointe du Bureau de la mairie, Johanne Lapointe, directrice du Bureau de la mairie (partiellement), et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2023-05-30

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 2 juin 2023.

CE-2023-05-31

Financement de la dépense relative à l'acquisition par expropriation d'une partie des lots 6 521 580, 6 521 581 et 6 531 034 du cadastre du Québec (boulevard Guillaume-Couture, secteur Lévis) et acquisition par expropriation de ces parties de lots

[Document d'aide à la décision APP-GI-2023-019](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser le financement de la dépense relative à l'acquisition par expropriation d'une partie des lots 6 521 580, 6 521 581 et 6 531 034 du cadastre du Québec (boulevard Guillaume-Couture, secteur Lévis) au montant maximum de 1 650 000\$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'acquérir par voie d'expropriation à des fins de réserve foncière :

- une partie du lot 6 521 580, d'une superficie approximative de 801 425,1 mètres carrés ;
- une partie du lot 6 521 581, d'une superficie approximative de 636 480,8 mètres carrés (parcelle 1);
- une partie du lot 6 521 581, d'une superficie approximative de 30 933,2 mètres carrés (parcelle 2)
- une partie du lot 6 531 034, d'une superficie approximative de 154 664,8 mètres carrés ;

telles qu'elles sont montrées sur le plan de la description technique préparée par monsieur Guillaume Normand, arpenteur-géomètre, sous le numéro 1560 de ses minutes en date du 1^{er} juin 2023, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision APP-GI-2023-019, et d'autoriser la procureure mandatée ou le procureur mandaté à cet effet à entreprendre les procédures d'expropriation de ces immeubles et à signer tout document à cet effet.

CE-2023-05-32

Levée de la séance

La séance est levée à 13 h 14.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
